MANUEL D'AIDE A L'INSCRIPTION AU CONCOURS

• ANNÉE 2026





Ce document donne des exemples concrets avec les visuels des documents acceptés afin de vous aider à vérifier les pièces justificatives à fournir. Si vous êtes dans un cas qui ne semble pas couvert par le présent document, n'hésitez pas à contacter le bureau des concours.

Seuls les formats suivants seront acceptés : pdf, png, jpeg.

Pour les candidatures internationales, il existe des documents spécifiques à joindre : voir page 11.

SOMMAIRE

PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ	3
PHOTOCOPIE DU DIPLOME DU BACCALAURÉAT	5
JUSTIFICATIFS POUR UN CANDIDAT AYANT VALIDÉ 2 ANNÉES D'ÉT SUPÉRIEURES DANS UNE MÊME FORMATION	
Bac +2 validé	6
Bac +2 en cours	8
JUSTIFICATIFS POUR UN CANDIDAT AYANT UN DIPLÔME OU CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU BAC+2 RECONNUI L'ETAT	E PAR
Certification professionnelle validée	9
Certification professionnelle en cours	9
CANDIDAT · E · S BOURSIER · ERES	10
DEMANDE D'AMENAGEMENT D'EPREUVES	11
CANDIDAT · E · S INTERNATIONAUX · ALES	12



PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ



Carte d'identité nationale (CNI)

Pour vérifier la validité de votre carte d'identité, deux éléments doivent être pris en compte : si vous étiez mineur e ou majeur e au moment de sa délivrance et si elle a été faite avant ou après 2014. Nous détaillons chaque cas ci-dessous.

Si vous étiez mineur · e lors de la délivrance de la pièce d'identité, la durée de validité est de 10 ans. La date d'expiration est celle qui figure sur la carte.

Si vous étiez **majeur·e** lors de la délivrance de la pièce d'identité et que votre CNI a été délivrée **en 2014 ou après** :

L'ancien modèle de CNI (plastifiée bleue) est valide pendant 15 ans.

Le nouveau modèle (format carte bancaire) est valide pendant 10 ans.

La durée de validité d'une carte d'identité peut également se vérifier directement en ligne sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35005.



Passeport français



Un passeport biométrique a une durée de validité de 10 ans pour un majeur et 5 ans pour un mineur.

Si votre passeport a été délivré lorsque vous étiez mineur · e, il reste valable même si vous atteigniez votre majorité avant le délai de 5 ans. *Exemple : un mineur qui fait son passeport à 17 ans pourra l'utiliser pendant 5 ans, soit jusqu'à ses 22 ans.*

Plus d'infos ici : https://passeports.fr/duree-validite.

Si votre pièce d'identité est périmée, il conviendra tout de même de nous la joindre, accompagnée de la demande de renouvellement auprès du service concerné.

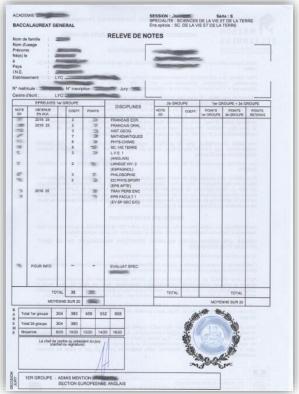


PHOTOCOPIE DU DIPLOME DU BACCALAURÉAT

Deux types de documents sont acceptés :



1/ La photocopie du diplôme du baccalauréat avec tampon officiel



2/ La photocopie du relevé de notes officiel avec signature

Si vous disposez des deux types de documents, il n'est pas nécessaire de nous envoyer les deux, un seul suffit.

Si vous avez besoin de récupérer une copie de votre diplôme, vous trouverez plus d'informations ici : https://www.education.gouv.fr/obtenir-une-copie-de-diplome-11798



JUSTIFICATIFS POUR UN CANDIDAT AYANT VALIDÉ 2 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS UNE MÊME FORMATION

Exemples : Classes préparatoires aux grandes écoles, universités (Licence,

Master...) et BTS

Deux cas possibles : soit vous avez déjà validé deux années d'études supérieures dans la même formation, soit vous êtes actuellement en cours de 2° année.

Bac +2 validé

Attention : les certificats de scolarité ne valent pas validation.

3 types de documents sont acceptés : (Un seul document est nécessaire)



1/ Photocopie d'un **diplôme délivré par l'État** avec cachet ou tampon officiel (exemples : BTS, Licence, Master...)



2/ Photocopies de <u>tous</u> les relevés de notes des <u>deux années</u> d'études supérieures (soit 4 semestres), avec signature et cachet/tampon. Le nombre de crédits ECTS validés sera vérifié (vous devez avoir validé 60 crédits ECTS par année).



3/ Attestation officielle délivrée par l'organisme de formation (école, université, lycée pour les classes préparatoires et BTS).





Attention, les documents type relevés de notes de l'ENT (Espace Numérique de Travail) ne sont pas acceptés :

DIPLÔMES								
Année	Code	Diplôme	Session	Note	Résultat	Mention		
2024/2025	1ACINEM/320	LIC ART-CINEMA ET AUDIOVISUEL						
2023/2024	1ACINEM/220	L1-L2 ART-CINEMA ET AUDIOVISUEL	Session 1	11.692	ADM			
2022/2023	1ACINEM/220	L1-L2 ART-CINEMA ET AUDIOVISUEL						
FILIÈRES D	'INSCRIPTION (ÉTA	PES)						
Année	Code	Filière d'inscription	Session	Note	Résultat	Mention		
Année 2024/2025	Code 1ACI3/1	Filière d'inscription L3 ART-Cinéma et audiovisuel	Session	Note	Résultat	Mention		
			Session 1	Note 11.923	Résultat ADM	Mention		
2024/2025	1ACI3/1	L3 ART-Cinéma et audiovisuel				Mention		
2024/2025 2023/2024	1ACI3/1 1ACI2/1	L3 ART-Cinéma et audiovisuel L2 Cinéma et audiovisuel				Mention		
2024/2025 2023/2024	1ACI3/1 1ACI2/1 1ACI1/1	L3 ART-Cinéma et audiovisuel L2 Cinéma et audiovisuel				Mention		



Bac +2 en cours

Si vous êtes en train d'effectuer votre deuxième année d'études supérieures au moment du concours, vous devez nous fournir deux documents :

Pour votre 2ème année en cours : le certificat de scolarité avec cachet officiel et la mention
 2025/2026.

L'un des deux documents suivants :

- Une copie officielle de vos relevés de notes des <u>deux semestres de la 1^{ère} année</u>, avec cachet/tampon officiel attestant que l'année a bien été validée
- Une attestation de validation de votre 1 ère année

En cas de réussite au concours, vous devrez nous fournir l'attestation de validation de l'année 2025-2026 ou les relevés de notes des deux semestres de l'année justifiant la validation de votre Bac +2.

Notez qu'un certificat de scolarité de 2ème année n'est pas un justificatif de validation de la 1ère année. De même, un certificat de scolarité de 1ère année n'est pas un justificatif de validation de la 1ère année.



JUSTIFICATIFS POUR UN CANDIDAT AYANT UN DIPLÔME OU UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU BAC+2 RECONNUE PAR L'ETAT

EXEMPLES : diplôme ou certification professionnelle enregistrés au RNCP, <u>classé au</u> niveau 5 au minimum

Certification professionnelle validée :



1/ Photocopie de la **certification** portant la mention **RNCP niveau 5** (au minimum) **accompagnée de la fiche du titre RNCP de votre formation**

Vous pouvez faire la demande de cette fiche RNCP auprès de votre scolarité ou vous la procurer sur France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche-resultats/

2/ Attestation officielle délivrée par l'organisme de formation accompagnée de la fiche du titre RNCP

Certification professionnelle en cours

Si vous êtes en train d'effectuer <u>votre dernière année de formation</u> validant votre certification professionnelle au moment de l'inscription au concours, vous devez nous fournir deux documents :

- Pour votre dernière année en cours : le certificat de scolarité avec cachet officiel et la mention 2025/2026.
- Une attestation de validation des années déjà effectuées.

En cas de réussite au concours, vous devrez nous fournir l'attestation de validation de l'année 2025-2026 ou la certification portant la mention RNCP niveau 5 (au minimum).

Notez qu'un certificat de scolarité n'est pas un justificatif de validation.



CANDIDAT · E · S BOURSIER · ERES

Si vous êtes boursier, les frais du concours seront réduits, tout comme les frais d'inscription, pour les admis·es. Pour en bénéficier, vous devez nous joindre votre notification de bourse émanant du CROUS (les deux pages) et datant soit de 2024/2025 soit de 2025/2026. Seule la notification définitive sera acceptée, la notification d'attribution conditionnelle ne pourra être considérée pour obtenir le tarif boursier du concours.





DEMANDE D'AMENAGEMENT D'EPREUVES

Pour bénéficier d'un aménagement des conditions de déroulement des épreuves (temps majoré, temps de pause, conditions matérielles, aides techniques ou humaines...) les candidat · e · s doivent transmettre un justificatif délivré uniquement par un · e médecin universitaire ou un · e médecin désigné · e par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Ce justificatif doit préciser le nom de l'établissement (ENS Louis-Lumière), l'année du concours, le Master choisi et les aménagements souhaités en phase 1 et/ou phase 2 et/ou phase 3. Il est primordial d'indiquer précisément sur quelle(s) épreuve(s) le · la candidat · e demande un ou des aménagement(s).

Les candidat · e · s devront notifier le bureau du concours de leur demande par mail avant la clôture des inscriptions.

C'est le jury du concours qui après examen d'une demande lors de la Commission d'Examen des Candidatures (CEC) prend la décision d'accepter ou de refuser tout ou partie des aménagements d'épreuves demandés. Cette décision sera notifiée au · à la candidat · e par courriel.



CANDIDAT · E · S INTERNATIONAUX · ALES

Niveau de langue française

Les cours se déroulant exclusivement en français, il est impératif d'avoir un bon niveau. Les candidat es titulaires d'un diplôme non-francophone d'études secondaires (type baccalauréat) doivent joindre un test de français niveau DELF B2 ou équivalent (TCF niveau 4, DALF).

Diplômes

Les diplômes en langue étrangère (anglais compris) doivent impérativement être traduits en langue française par un traducteur assermenté (cachet/tampon faisant foi).

Il convient de fournir <u>les photocopies des documents originaux ET les traductions</u> des documents suivants :

- Photocopie du diplôme de baccalauréat (ou équivalent)
- AU CHOIX :
- o Photocopie d'un diplôme niveau Bac +2 avec cachet/tampon
- o Relevés de notes des deux années d'études supérieures
- Attestation de validation de deux années d'études supérieures

Il revient aux candidat·e·s de fournir les attestations officielles d'équivalence des diplômes niveau baccalauréat et Bac +2 (via le Centre Enic-Naric), sauf si les documents officiels indiquent un niveau de crédits universitaires européens.

Sur demande du \cdot de la candidat \cdot e au moment de son inscription au concours, le jury du concours peut autoriser un dictionnaire de traduction en français sous format imprimé aux candidat \cdot e \cdot s internationaux \cdot ales.